

Programme de l'orientation

I - Il s'agit de distinguer l'information générale :

S5 : 9 périodes consacrées à l'orientation.

Programme :

Deux périodes : présentation de la **Works expérience**. Distribution du manuel rouge avec planning des examens. Comment s'organiser pour réviser. Un courrier a été envoyé aux parents à ce sujet.

Trois périodes : **Intervention Elaine Irving** sur les **choix d'options**. Explication de la feuille d'options cf. feuille distribuée « choisir ses options » + feuille « structure des études des classes 6 et 7. Analyse des grilles.

Deux périodes : **Entretiens individuels** avec les professeurs orienteurs **avant de remplir la grille d'options**.

Mercredi 13/02/02. Première présentation générale des systèmes supérieurs belge et français.

S6. 6 périodes consacrées à l'orientation.

Deux périodes : Présentation du système d'études supérieures en France par Dominique Bisbal. Conseiller d'orientation au lycée français.

Deux périodes : Présentation du système d'études supérieures en Belgique. **ULB**. Le système des études universitaires a été harmonisé en Europe : ce qui vaut pour l'université belge vaut pour les autres universités européennes.

Deux périodes : les élèves choisissent les ateliers où ils souhaitent aller. Work shop entre les sections pour **découvrir les autres systèmes d'études supérieures**. En ce qui concerne l'atelier francophone : présentation système belge et français. Universités, hautes écoles, BTS et IUT/ classes préparatoires.

Sont proposés : un atelier France/ un atelier Belgique/un atelier Angleterre/Irlande/Un atelier Espagne/Portugal. Un atelier Portugal/un atelier Suède /Lituanie/ Un atelier Allemagne/Autriche/Un atelier Pays bas/Un atelier études d'art, CAD/Université américaine de Paris +

Cette année pour la première fois atelier coaching afin d'aider les élèves à déterminer ce pour quoi ils ont des compétences. Ils bénéficieront de l'expertise d'un parent bénévole, madame Horemans, dont c'est le métier. Pour construire cet atelier, elle s'est inspiré des travaux du professeur Paszkowska, spécialiste de l'orientation professionnelle (<http://www.paszkowska-rogacz.pl/>)

S7 : 6 périodes consacrées à l'orientation.

Programme :

Deux périodes. Présentation études **des différents systèmes en Europe** : Isabelle Dekeister. +Erasmus +Etudes au Canada. Double diplôme UCL – Ottawa : <https://uclouvain.be/prog-2017-crim2m-lcrim500r>

Deux périodes : Etudes en Belgique. **UCL.**

Deux périodes : Derniers conseils PARCOURSUP et autres. Témoignages d'étudiants invités.

! *Ces présentations générales entrent dans le cadre du règlement des écoles européennes. Parce qu'elles sont **générales**, elles ne peuvent pas correspondre aux **choix individuels**.*

*Objections récurrentes et compréhensibles des élèves en cours de formation intellectuelle : certains se plaignent d'être obligés d'assister à ces sessions **obligatoires** (cf. règlement des EE) parce qu'ils ne se sentent ni concernés, ni intéressés. Il est évident que lorsqu'on présente le Canada, tous n'ont pas le désir de poursuivre là-bas leurs études ; idem pour la France ou la Belgique. Mais **ils doivent avoir connaissance du fonctionnement de tous ces systèmes** et parfois cela pourra provoquer un déclic. Certains réalisent en découvrant la formation que finalement elle leur conviendrait. Idem pour les métiers, tout le monde n'est pas intéressé par la médecine ou les prépas etc. mais là encore nous nous devons de **présenter les formations les plus demandées par le plus grand nombre**.*

Pour résumer, il y a aura forcément, lors de ces présentations générales, des moments où les élèves ne se sentiront pas concernés, à tort ou à raison.

MAIS

Construire son orientation est aussi un **travail personnel. Comment individualiser la construction du projet de l'élève ?**

II - L'information individualisée.

Possibilité tout au long des années de secondaire de prendre un **RV individuel** avec monsieur Faraci, madame Bourdon ou moi-même. En S5, nous avons mis en place depuis trois ans une séance obligatoire d'entretien individuel pour chaque élève de S5. Ils

choisissent l'un des professeurs orienteurs. Monsieur Bisbal conseiller d'orientation spécialisé vient passer une journée pour consacrer 40 minutes par élève à un entretien individuel. Idem avec le CPMS de Bruxelles.

L'école a pris un abonnement à *l'Etudiant*, magazine de référence où se trouvent toutes les informations utiles.

Le site consacré au baccalauréat sur eursc.eu est également à lire.

Les élèves sont informés au cours d l'année de forums organisés à Bruxelles sur les études supérieures organisés au lycée français, dans une école européenne différente chaque année, au SIEP etc.). A chaque fois les informations sont diffusées, **reste à s'organiser**.

Ce qui a été fait :

-Mise en place des séances d'entretiens individuels en S5.

-Organisation de la venue chaque année de conseillers d'orientation spécialisés, pour la France, pour l'Europe, pour la Belgique.

-Mise en place et organisation des ateliers études à l'étranger où les élèves peuvent aller écouter ce qui se passe dans les autres pays. S'ils veulent plus de détails ils peuvent prendre RV avec le responsable de la section concernée. ***Cela relève de leur initiative.***

-Mise en place, grâce à l'aide de parents et de professeurs bénévoles, de séances d'entraînement pour les oraux de Science Po international.

-Invitation de Paolo Modugno , **Direction des Affaires Internationales et des Echanges**
27 rue Saint-Guillaume 75337 Paris cedex 07 France
T. +33 (0)1 45 49 51 12
paolo.modugno@sciencespo.fr Une fiche récapitulative sur ses conseils a été produite .

-Courriers informatifs aux différentes institutions supérieures afin d'adapter les dossiers de nos élèves à ceux demandés par la France.

-Information sur les classes préparatoires et constitution d'un réseau « d'anciens », les élèves ne connaissaient pas ou n'osaient pas postuler en raison de la réputation d'exigence de ces formations. Ayant enseigné dans ces classes, j'ai pu encourager certains et ai fait connaître notre système à ces établissements. Il a fallu adapter les dossiers et surtout informer encore et toujours sur nos élèves et la formation spécifique de l'école européenne rédaction d'une fiche destinée à expliquer les cours de Mathématiques Approfondies, Langue appro etc.

-Mise en place d'une collaboration plus étroite avec les parents. Ainsi, suite à la séance d'orientation avec les S3, les parents ont reçu un courrier le 6/10 les invitant à consulter avec les élèves la brochure distribuée.

Idem pour les S5 et la Work Experience : nous consacrons beaucoup de temps à répondre aux parents qui nous interrogent sur la procédure à suivre pour les stages en entreprises alors que cela est expliqué à leurs enfants et que les informations se trouvent sur le site de

l'école. C'est pourquoi cette année, nous avons décidé d'informer les parents en leur écrivant et en leur demandant de consulter la brochure avec leurs enfants.

En projet :

-L'année prochaine, la première séance d'orientation S7 sera organisée **dès le mois de septembre** pour rappeler l'organisation du bac européen, les choix des épreuves à l'oral et à l'écrit d'examens et le mode de calcul. Si les explications de madame Irvine en séance plénière, puis celles en séance générale lors de l'orientation francophone, puis celles sur le manuel du baccalauréat, ne permettent pas à l'élève de choisir en toute connaissance de cause, il reste toujours la possibilité de prendre RV avec un orienteur afin de demander de l'aide. Là encore nous ne pouvons pas deviner, ***il faut prendre l'initiative de nous contacter.***

-Un atelier sur les doubles cursus franco-allemand. <http://www.groupe-insa.fr/>